



## VILLE DE CAP-CHAT

### Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Cap-Chat, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu **mercredi, le 7 avril 2021, à 20h00**, le Rapport financier pour l'exercice 2020 et le Rapport du vérificateur externe seront déposés, et qu'en vertu de l'arrêté ministériel émis le 15 mars 2020 par les autorités gouvernementales, les membres du Conseil municipal sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

**QUE** le public ne sera pas admis au cours de cette séance; cependant, ceux et celles qui le désirent sont invités à poser leurs questions par voie électronique à l'adresse courriel : [ville.capchat@globetrotter.net](mailto:ville.capchat@globetrotter.net) .

Donné à Cap-Chat, le 25 mars 2021

Yves Roy  
Directeur général et greffier